



Auxerre, le 13 juin 2023



2, place Saint-Germain
89000 AUXERRE
☎ : 03.86.94.94.60
✉ 0891159b@ac-dijon.fr
<http://www.lyceesaintgermain>

Le proviseur

Aux

Parents d'élèves de seconde professionnelle

**INSCRIPTION AU LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT-GERMAIN DU MERCREDI 28 JUIN AU MARDI 04 JUILLET
DE 8H00 A 17H00 SAUF LE MERCREDI DE 8H30 A 11H30**

Vous avez reçu une décision d'affectation Affelnet au lycée Saint Germain pour votre enfant. Vous devez maintenant procéder à son inscription. Le dossier d'inscription est **à rapporter uniquement sur place**, au lycée St Germain, auprès des différents services administratifs, sur rendez-vous donné par la Vie Scolaire **avant le 4 juillet 2023**.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Mardi 4 juillet 2023. Au-delà de cette date, **tout élève non inscrit** sera considéré comme renonçant à sa place. Celle-ci sera aussitôt proposée à un candidat de la liste supplémentaire. (Nouvelle procédure Affelnet en juillet)

⚠ ATTENTION ⚠ Un élève mineur doit être inscrit par un de ses responsables légaux.

Veillez compléter le dossier ci-joint et vous munir **obligatoirement** des pièces suivantes :

- Une photocopie du livret de famille où l'ensemble des membres de la famille apparaît
- 2 photos d'identité **récentes** (indiquer Nom et Classe au dos)
- Un certificat de fin de scolarité (EXEAT) à demander à l'établissement d'origine
- Les photocopies des vaccinations du carnet de santé
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)
- La pièce d'identité de l'élève (recto-verso)
- Les chèques énumérés ci-dessous (un chèque par rubrique)

Lors de l'inscription vous devez vous munir de plusieurs chèques :

- **un chèque de 3,00 €** libellé à l'ordre du F.S.E. du L.P. St Germain pour l'adhésion **volontaire** au Foyer Socio-éducatif de l'établissement. Cette adhésion permet de participer à toutes les activités organisées par le foyer, de recevoir une aide pour les voyages, les sorties...
- **un chèque de 25,00 €** libellé à l'ordre de l'Association sportive du LP St Germain pour une adhésion **volontaire** à l'association sportive dans le cadre de l'UNSS.
- **un chèque pour la restauration en fonction du choix du régime pour la demi-pension :**
 - 2 - **DP au ticket** : prix du repas de 4,62 € en 2023 soit 46,20 € les 10 tickets à payer de préférence par chèque à l'inscription.
 - 3 - **DP au forfait 4 jours** : (**repas pris les lundis, mardis, jeudis, vendredis**) : le tarif annuel est de 522,72€ (base tarif 2023). Le montant est de 214,17€ pour la période septembre /décembre 2023.
 - 4 - **Interne** : Tarif annuel 1680€ (base tarif 2023). Le montant est de 688,33€ pour la période de septembre à décembre 2023.
 - Pour les régimes DP Forfait ou interne, possibilité de règlement par trois prélèvements automatiques (1^{ère} quinzaine d'octobre, de novembre et de décembre 2023). Dans ce cas, un formulaire d'autorisation de prélèvement doit être rempli, daté et signé, et accompagné d'un RIB.
- **un chèque de 60 € pour l'achat groupé de consommables (2GATL et 2MRC)**

Les dates et horaires de la rentrée 2023 sont communiqués au moment de l'inscription.

Veillez recevoir l'expression de nos salutations distinguées.

Le Proviseur
Bertrand LEFEBVRE